



## Assemblée générale SCTC du 18 novembre 2018 Rapport Moral

Avant toute chose, je tiens à vous remercier, vous adhérents du SCTC, et également nos partenaires pour leur présence :

Mr Cochen, directeur financier de Leclerc Bois d'Arcy

Mme Brau, 1<sup>ère</sup> adjointe de la ville de St Cyr et Conseillère départementale

Mr Hémet, élu aux sports de la ville de St Cyr

Nous sommes réunis pour échanger sur les faits marquants de la saison 2017/2018, et vous informer sur les nouveautés pour la saison 2019.

### 1) Les effectifs

	GLOBAL	JEUNES	ADULTES	Nouveaux
2016/2017	467	248	208	109
2017/2018	464	235 (dont 7 hors St Cyr)	229 (dont 71 hors St Cyr)	120
2018/2019 (au 10/11/18)	463	241	222	107

### L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique qui a œuvré lors de la saison 2017/2018 était : Christophe, Xavier, Frédéric, Thomas, Benjamin B, qui était en formation AMT (aujourd'hui diplômé), et Héloïse G.

On ne peut que se féliciter du bon fonctionnement de l'équipe enseignante.

Pour cette nouvelle année 2018/2019, le club a recruté 1 nouvel enseignant en formation de Moniteur de Tennis : David Goncalves

### 2018/2019

→ Le **taux de renouvellement** reste extrêmement important et **stable par rapport à l'an dernier (73%)**.

Le SCTC se maintient à un bon niveau du nombre d'adhérents compte tenu de nos infrastructures couvertes.

→ De nouveau cette année, des efforts ont été faits pour **proposer des cours en journée**, mais malheureusement, aucun cours n'a pu être monté pour les adhérents. **Seuls les 4 cours du mercredi matin perdurent** pour des mamans et des enfants n'étant pas scolarisés sur St Cyr.

→ De plus, avec l'aide d'une subvention municipale, un cours, encadré par Xavier, continue à être proposé le jeudi matin à 6 enfants/adolescents **de l'hôpital Charcot de St Cyr**. Public ayant des troubles du développement.

→ **Maintien des cours le lundi soir en extérieur et au Sporting de Bouygues** à Guyancourt (pendant la période hivernale), et aussi **tous les vendredis** de 19h à 22h, soit location de 3 terrains

→ Le **nombre d'adhérents adultes qui ne prennent pas de cours** est en légère baisse par rapport à l'année dernière, mais représente toujours près de **40% des adhérents-adultes**, soit 88

→ La **formule d'adhésion « parents-enfant »** pour les enfants de l'école de tennis séduit toujours (14 adultes-parents)

→ Notre club a, pour la **3<sup>e</sup> année consécutive** été **labellisé par le Comité « Club Tennis Féminin »**. Cette labellisation est liée au nombre important d'adhérentes (156, soit 34%) au sein de notre club.



## Assemblée générale SCTC du 18 novembre 2018

### Rapport Moral

→ Nouveau cette année, toujours grâce à la subvention municipale et en collaboration avec la circonscription de l'Éducation Nationale de Bois d'Arcy, 7h de cours sont proposées à 4 écoles élémentaires de St Cyr (niveau CE2), encadrées par Xavier.

Un inter-école sera organisé en juin 2019.

### VOLET SPORTIF

#### **L'école de tennis**

**L'école de tennis a rencontré encore un grand succès** avec encore un certain nombre d'inscription n'ayant pu aboutir faute de place, avec un certain **engouement pour le samedi et difficile de remplir les cours du mercredi.**

**Chaque enfant connaît son niveau, et ce qu'il faut faire pour atteindre le niveau supérieur.** La progression est facilitée avec l'utilisation de balles et avec un format de terrain adapté. **Avant chaque vacance, l'équipe met en place des « jeux et matchs » qui permettent à chaque enfant de prendre réellement conscience de son niveau de couleur : Blanc- Violet- Rouge- Orange- Vert**

**Jouer en dehors des cours est indispensable pour progresser, et permet un moment de partage** entre générations.

#### **La compétition**

Trois formules perdurent encore cette année : groupe espoir, compétition et groupe avenir.

- ✓ Les espoirs sont de jeunes enfants, encore en format mini-tennis mais qui ont deux heures d'entraînement par semaine afin de les faire progresser plus vite :
- ✓ Le groupe compétition avec deux fois 1 heure :
- ✓ Le groupe avenir avec deux fois une heure et demie, toujours en groupe à 4.

#### Résultats par équipe (2018)

➤ Équipes filles :

8 ans orange : 3<sup>e</sup> en 1<sup>ère</sup> div Bravo à Clémence Bertrand, Lilou Hautbois et Faustine de Neuville

11/14 ans : 3<sup>e</sup> de 3<sup>e</sup> div : Bravo à Stella Gallant, Méline Jullien, Lou Tourneix et Aurélie Jolivet

➤ Équipes Garçons :

8 ans Orange : Difficile 1<sup>ère</sup> participation. Bravo à Baptiste Joly, Alexandre Gentil et Victor Yang

9 ans Vert: Difficile 1<sup>ère</sup> participation. Bravo à Rafaël Congost, Maxence Jost et Maxence De Nazelle

11/12 ans : ¼ finaliste en 3<sup>e</sup> div Bravo à Alexandre D'Hardemare, Arthur Moreau, Aubin Hérault et Victor Colin

13/14 ans : SCTC 1 : 1<sup>ère</sup> div Très difficile Bravo à Arthur, Enzo, Thomas et Paul (\*Il a brillamment représenté le club en tant que ramasseur de balles à RG et au Rolex Paris Master),

SCTC 2 : 3<sup>e</sup> de la 4<sup>e</sup> division. Bravo à Romain de Bloteau, Ewan Escuer et Mathias Joly Enezian

15/16 ans: ½ finaliste en 4<sup>ème</sup> Div : Bravo à Nicolas, Pierre, Eliot et Odkhoo

Remerciement à Jean Gobert et Alain Houdbine qui ont accompagné cette année encore un groupe d'enfants aux qualifications de Roland Garros.

Comme cela a été rappelé hier lors de la réunion « Compétition », Avoir un enfant en compétition est un engagement pour tous : pour le club qui doit assurer un enseignement de qualité, pour les enfants à donner le meilleur d'eux-mêmes, pour les parents à accompagner en tournoi/ match par équipe et motiver les enfants.



## Assemblée générale SCTC du 18 novembre 2018

### Rapport Moral

#### ➤ Equipes Adultes :

Les résultats ont également été satisfaisants pour les 11 équipes engagées en 2017/2018 :

Maintien dans leur division des 4 équipes sénior (2 femme, 2 homme)

2019 : Championnat Seniors Plus se joue en ce moment :

L'équipe femme +35 s'est maintenue en pré-nationale, tout comme l'équipe 1 +45. Nouvelle dénomination : « Excellence »

L'équipe 2 +45 joue en 2<sup>ème</sup> Div encore cette année

L'équipe + 55 joue en 2<sup>ème</sup> Div

L'équipe + 65 se maintient en pré-nationale, « Excellence » ; au printemps, l'équipe des +60 accède à la 1<sup>ère</sup> div

Enfin 2 équipes + 35 (1 homme, qui s'est maintenu en 2e div et 1 femme, qui pour sa 1<sup>ère</sup> année de compétition monte en 2<sup>e</sup> div : On en reparle au moment des récompenses Ces 2 équipes joueront en janvier 2019

Merci à tous les joueurs qui savent se rendre disponible pour les rencontres.

#### ➤ Les Yvelinoises

Compétition de double 4<sup>e</sup> série, organisée par le comité des Yvelines de tennis : 1 équipe engagée avec Lise Brizard, Florence Lebon, Sandrine Venot et Magali Raze. Elles terminent en phase finale.

## **Les animations & les tournois**

### 1) ANIMATIONS

Cette année encore, **les animations ont été nombreuses** : les animations découvertes, la Fête du Tennis, « Viens avec un copain », la soirée « dîner dansant », l'animation Galette ...

**Beaucoup d'énergie de la part de l'équipe animation et Thomas pour organiser tout cela**, avec comme récompense vos remerciements lors de ces animations.

Encore cette année, **des animations qui ont eu beaucoup de succès** : double dames, double messieurs, double mixte, **SCTC Cup** des jeunes et des séniors, sur le modèle de la coupe Davis. Elle sera renouvelée cette année, menée par David G et Thomas M

La fête du club début juillet : Une nouvelle fois un vrai succès, grâce à l'équipe animation.

**Le 5 mai 2019, le club accueillera « les Animations Bienvenues »**. Cette animation est soutenue par la commission Tennis Féminin du comité des Yvelines de Tennis. Lors de cette journée, nombreuses animations seront proposées à toutes les femmes/filles licenciées ou pas... Alors prenez date et Venez avec vos amies !

Rappel, la communication pour les animations est essentiellement faite par voie de mail et d'affiches. Afin que l'organisation soit optimale, il faut s'inscrire !

### 2) STAGES

La discussion que nous avons eue l'année dernière sur ce sujet a été bénéfique.

Les stages proposés aux enfants comme aux adultes (Toussaint, Février, Pâques, beaucoup en juillet...) avec des formules loisirs en journée ou ½ journée

### 3) TOURNOIS

Les tournois : Toujours beaucoup de succès et beaucoup de travail de la part des bénévoles pour le bon déroulement des 2 tournois, et pour l'aide au juge-arbitrage par Mr HOUBINE Alain.

Remerciement à nos 2 très compétents et appréciés Juge-Arbitres : Sébastien MAGNE pour les jeunes en Avril & Elliot MULLER pour l'Open en septembre.



## Assemblée générale SCTC du 18 novembre 2018

### Rapport Moral

Remerciement aussi à Christophe pour l'organisation des Tournois Galaxie tout au long de l'année.

Remerciement à Lise pour notre **1<sup>er</sup> tournoi homologué 4<sup>e</sup> série** qui a eu lieu du 1/11 au 4/11. Peu de participants, ce qui a permis de faire des poules et donc plusieurs matchs par joueur. Remise des prix après l'AG

**Les Raquettes de la Plaine** : Suite à une collaboration avec les clubs de Fontenay le F, Bois d'Arcy, Bailly-Noisy, Villepreux, Les Clayes s/s Bois, a été organisé un tournoi non homologué pour des joueuses n'ayant jamais fait de compétition. Chaque club a accueilli une douzaine de joueuses dans une ambiance conviviale. Les fonds récoltés ont été reversés à l'association « LEUCÉMIE ESPOIR 78 »

Remerciement aux 7 participantes : Nadia Jorry, Sandrine Sebire, Laurie Martin, Virginie Médard, Anne-Lyse Français et Isabelle Tesseraud

### **La communication**

Le club communique toujours essentiellement par son site internet ([www.sctc.fr](http://www.sctc.fr)) Merci à Karen !

Il permet de faire passer des informations aux adhérents et aux St Cyriens. Le site est l'image en ligne de notre club. Y sont présentes des informations sur le club, ainsi que les offres des partenaires, et liens vers la FFT, compétitions et animations. Les messages de Flash Info sont disponibles et régulièrement mis à jour pour faire passer des messages pour les cours ou inscriptions ou compétitions.

La boîte e-mail du club reste le meilleur moyen de communiquer avec nous, les messages sont traités régulièrement : [sctc.tennis-2@orange.fr](mailto:sctc.tennis-2@orange.fr)

A partir d'avril 2019, la FFT va sortir une nouvelle application/site internet qui rassemblera toutes les infos nécessaires à la recherche de tournois, d'infos sur le club et intégrera « mon espace-tennis ».

Quand le projet sera totalement finalisé, nous tacherons de communiquer sur cette application.

### **Le règlement intérieur du SCTC**

Suite à cette mise en place d'un nouveau système de réservation, d'accès, nous avons entrepris la remise en forme du règlement intérieur. Cf document joint

### **Les infrastructures**

Rappel : Il faut vraiment que les adhérents se disciplinent concernant le passage de la traine aussi bien en intérieur que sur les tout-temps !

Depuis la saison sportive 2017, vous pouvez réserver les courts couverts et extérieurs via Balle Jaune ([www.ballejaune.com/club/sctc](http://www.ballejaune.com/club/sctc))

Mise en place d'un système de badge à l'entrée des courts couverts et des codes pour la réservation et l'allumage de l'éclairage pour une réservation en intérieur ... Bon retour des adhérents

Un document d'explication est en ligne sur notre site internet [www.sctc.fr](http://www.sctc.fr)

→ Comme évoqué l'année dernière, la dégradation sur les QUICKS 3 & 4 continue de plus en plus, avec la présence de trous et de fissures!

#### Nouvelles installations :

En juin 2018, avec Loïc, Lise et Laurence Thomazo (conseillère en développement du CYT), nous avons rencontré un conseiller technique de la FFT pour un état des lieux de nos terrains. Il en est ressorti qu'il manquait au minimum 2 terrains couverts, et qu'il ne faudrait pas tarder à penser à la réfection des 3 courts extérieurs en quick.

A savoir que tous les dossiers présentés avant fin 2019 peuvent prétendre à des aides fédérales (à hauteur de 15/20%) et régionales (à hauteur de 20%). Une convention entre la région IDF et la FFT a été signée en juin 2018

Début octobre, une réunion a été organisée entre la mairie (Mr le maire et Mr Hémet), le SCTC (Lise B, Loïc N et Stéphanie G) et le comité des Yvelines de Tennis (Laurence Thomazo) pour évaluer la création de 2 nouveaux courts couverts.



## Assemblée générale SCTC du 18 novembre 2018

### Rapport Moral

Lors de l'entretien avec Mr le maire, il nous a d'abord été indiqué que le budget nécessaire n'était pour le moment pas disponible pour ces créations, puis il nous a été annoncé qu'aucun court ne pourrait être construit car la mairie n'est pas propriétaire du parc Leluc.

#### **Le club et la ville de Saint Cyr**

Les relations entre la municipalité et le club sont bonnes.

C'est dans cet état d'esprit que le club continue à proposer ses services pour organiser une découverte du tennis dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP). Les enfants du centre de loisirs Ernest Bizet viennent le mardi de 16h à 17h aux courts couverts, le coût de cette activité est totalement pris en charge par la municipalité (hormis le matériel).

Un planning d'accès aux courts couverts a également été établi en collaboration avec la municipalité pour 4 écoles de la ville.

Pour les inscriptions de cette rentrée 2018/2019, la mairie a maintenu le système de chèques associatifs pour les st Cyriens.

Merci à la municipalité et plus particulièrement à Mr le maire adjoint chargé des sports, Mr HEMET et au responsable de la vie associative, Mr Gest pour leur écoute et leurs actions. Merci aussi aux gardiens pour leur disponibilité.

#### **L'évolution de la structure du club**

Je remercie tous nos partenaires, qui soutiennent le SCTC : Crédit Mutuel, Galeries Royales et le centre E.LECLERC de Bois d'Arcy

Le contrat de partenariat, qui entre dans sa dernière année, prévoit un engagement du SCTC à leur donner une visibilité via des produits publicitaires (Bâches, Brise-vent..), leur participation pour nos animations (galettes offertes, boissons lors de notre soirée,...). Le SCTC perçoit une redevance annuelle.

Compte tenu, des perpétuels changements de la législation salariale, le SCTC fait appel depuis janvier 2018 à Profession Sport.

Cet organisme gère les bulletins de paye, vérifie les contrats/avenants des moniteurs, les plannings et surtout va nous accompagner dans la mise en place du prélèvement à la source à partir de janvier 2019.

Nous espérons tous que vous avez pris beaucoup de plaisir à jouer au tennis au SCTC et nous vous souhaitons une très belle année tennistique.

Le Comité Directeur du SCTC.